



Championnats suisses interclubs de Delta



03. – 06.05.2019
Grandvillard / Gruyère

MODALITES D'ORGANISATION

SOUS L'EGIDE DE LA	Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
ORGANISATEUR	Delta Club Romandie Jean-Luc Langhi (Präsident Deltaclub) jean-luc.langhi@delta-club-romandie.ch http://www.delta-club-romandie.ch/championnat-suisse-de-delta-interclubs-2019/
DATES	3. – 6. mai 2019 ; 6. mai jour de réserve (dates de renvoi : 17. – 20. mai 2019 ; 20. mai jour de réserve)
CONDITIONS DE PARTICIPATION	La participation est ouverte à tous les clubs inscrits dans le registre FSVL qui satisfont aux conditions générales d'organisation et de participation. Tous les pilotes intéressés doivent remplir les « conditions générales de participation » définies pour les manifestations sportives FSVL. Les deltas avec et sans mât ainsi que les ailes rigides prennent le départ ensemble dans le même groupe, avec différents facteurs (0.9, 1.0 et 1.1). Les pilotes doivent préciser pour quel club ils volent lors de leur inscription au championnat. Il n'est pas possible de changer de club une fois l'inscription déposée. Cette règle s'applique exclusivement aux participants masculins.
CONDITIONS DE DEPART	50 pilotes au maximum sont autorisés à prendre le départ. Une équipe est composée au maximum de 4 pilotes (seul les 3 premiers pilotes marquent des points). Chaque club peut aligner au maximum 2 équipes au départ. Une équipe mixte dispute la compétition dans la catégorie hommes. L'attribution des décors se fait conformément aux directives du règlement sportif FSVL. Le changement de pilotes au sein d'une équipe est autorisé pendant la compétition.
VAINQUEUR	Champion suisse interclubs de Delta cat. Hommes 2019 (min. 6 équipes) Champion suisse interclubs de Delta cat. Dames 2019 (si au min. 3 équipes féminines au départ)
CLASSEMENTS	Pour ce championnat suisse interclubs de delta, deux classements distincts seront établis : classement individuel (seulement pour contrôler) et classement des clubs.
PRIX	Médailles pour les premiers des différents classements
INSCRIPTION	https://www.shv-fsvl.ch/fr/sport/competitions/
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Mercredi 17 avril 2019

FRAIS D'INSCRIPTION	<p>La taxe de départ de CHF 190.– par pilotes doit être versée sur le compte de la FSVL au plus tard le vendredi 19 avril 2019. L'inscription n'est définitive qu'après réception de la taxe d'inscription.</p> <p>Les pilotes ayant effectué leur paiement en retard ou lors de l'inscription sur place doivent présenter un justificatif de la poste ou de paiement en ligne.</p> <p>En principe, la taxe d'inscription n'est pas remboursée lorsqu'un pilote ne se présente pas. Les équipes qui n'auront pu être sélectionnées pour ce championnat en seront informées aussitôt après l'échéance de la date limite d'inscription.</p>
INCLUS DANS LES FRAIS D'INSCRIPTION	<p>Taxes / transport delta+pilotes au décollage / debriefing après chaque manche / navette de récupération / Livetracking / cartes / soirée repas des pilotes / Médailles pour les premiers classés / lunch / souvenir</p>
PARTICIPATION AUX FRAIS	<p>En cas d'annulation de la compétition, 50% des frais d'inscription sera remboursé sur leur compte FSVL</p>
CARTES	<p>Une carte des balises sur le site de vol sera remise aux participants Cartes Swisstopo 1:100'000 = Nr. 36, 41 / 1:50'000 = Nr. 252, 253, 262</p>
GPS	<p>Les résultats sont évalués sur la base de l'enregistrement GPS. Voir la liste des GPS autorisés sur LINK GPS</p>
OBLIGATION ANNONCE DE RETOUR	<p>Chaque participant doit annoncer son retour au bureau de course. Des infos détaillées seront données lors du briefing. Une annonce de retour par téléphone ne sera acceptée que si le pilote est dans l'incapacité de rejoindre le bureau de course dans le temps imparti. Tout participant qui n'aura pas annoncé son retour sera recherché avec tous les moyens possibles. Les frais de recherche lui seront facturés.</p>
INSCRIPTION SUR PLACE	<p>Vendredi 03 mai 2019, de 7.30 h à 9.00h Lieu : atterrissage de Grandvillard https://www.vlgruyere.ch/sites-de-vol/site-de-grandvillard/</p>
SERVICE DE RECUPS	<p>Un service de récupération par bus est mis en place par l'organisation.</p>
REGLEMENT DE LA COMPETITION	<p>Les Championnats suisses interclub de delta est soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur – FSVL règlements sportif</p>
REGLES DU DROIT AERIEN	<p>Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.</p>
RESERVES DE MODIFICATION	<p>Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.</p>
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	<p>Chaque participant prend part à cette compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Tous les droits de réclamation et/ou de recours contre les organisateurs sont exclus.</p>
CONFIRMATION / ANNULATION	<p>Décision : Mercredi 01 mai 2019, 17h00, sur le site http://www.delta-club-romandie.ch/championnat-suisse-de-delta-interclubs-2019/ et www.shv-fsvl.ch</p>
AUTRES INFOS	<p>Sur les sites Internet : http://www.delta-club-romandie.ch/championnat-suisse-de-delta-interclubs-2019/ et www.shv-fsvl.ch</p>
HEBERGEMENT	<p>L'hébergement reste à la charge de chaque participant. Une liste d'hébergements est disponible sur le site : http://www.delta-club-romandie.ch/championnat-suisse-de-delta-interclubs-2019/</p>
COMITE D'ORGANISATION	<p>Jean-Luc Langhi avec le Delta Club Romandie et la Delta League.</p>